

Généralités

Le site internet de l'école précise pour chaque concours les dates de dépôt de dossier, de diffusion des listes d'admissibilité et d'admission et permet le téléchargement des dossiers de candidatures. Tous les candidats sont prévenus de leur situation par courriel ; enfin les listes des candidats admis sont affichées dans l'établissement.

Le concours d'entrée en première année intègre le processus PARCOURSUP qui régit son calendrier. Les candidats étrangers ne pouvant entrer dans la procédure sont orientés sur le site de l'école et remplissent un dossier de candidature spécifique puis concourent ensuite suivant les mêmes étapes.

Pour les quatre concours de l'école, la première sélection d'admissibilité sur dossier garantit un niveau de base indispensable à la formation complétée par des épreuves éventuelles, suivant la classe d'entrée, et un entretien de motivation.

Processus de sélection des concours				
Concours	Admissibilité	Admission		Nombre de places offertes en 2019
	Sélection sur dossier	Epreuves écrites	Entretien de motivation	
Première année	oui	Mathématiques	oui	65
Deuxième année	oui	Mathématiques	oui	5
Troisième année FISE	oui		oui	20
Troisième année statut FISA	oui	RDM et Français	oui	25

L'inscription à l'école est conditionnée par l'obtention du diplôme ayant permis la candidature aux différents concours.

**Les épreuves de la phase d'admission se dérouleront obligatoirement dans les locaux de l'école.
Aucune délocalisation ne sera acceptée, en respect des règles d'égalité de traitement entre les candidats**

Concours d'entrée en TC3A

Première année du cycle ingénieur FISA (Formation Initiale sous Statut d'Apprenti)

➤ Conditions

L'école recrute des élèves en deuxième année :

- d'IUT Génie Civil
- de BTS Bâtiment ou Travaux Publics
- de la formation des conducteurs de travaux de l'ESTP.

Ou titulaires d'un des diplômes de ces formations.

Limite d'âge maximal au 1^{er} septembre 2019 : 26 ans si le candidat n'est pas issu d'une formation par apprentissage

Dépôt d'un dossier de candidature complet.

Frais d'inscription au concours : 90€ (ou 120€ en cas d'inscription à la fois aux deux concours TC3 et TC3A)

➤ Phase d'Admissibilité

Le premier classement des candidats tient compte de leurs résultats des trois premiers semestres d'enseignement supérieur en:

- | | |
|-----------------------------|--|
| - Mathématiques, | - Béton Armé |
| - Physique, | - Constructions métalliques |
| - Résistances Des Matériaux | - Procédés Généraux de Construction ou Construction Générale |
| - Topographie | - Anglais. |

Des points de malus sont attribués pour chaque matière non étudiée.

A chaque matière est associé un coefficient et une correction peut être apportée suivant la nature de la formation, le positionnement du candidat dans sa classe et les éventuelles remarques portées sur le dossier scolaire.

On aboutit ainsi à une note finale pour le dossier scolaire et à une liste d'admissibilité dont la barre est fixée par le directeur et le directeur des études.

➤ Entretien de motivation : Phase n°1 d'admission

Première étape de la procédure d'admission, l'entretien individuel de motivation valide le choix du secteur professionnel et la volonté de réussite dans un cycle ingénieur, à l'aide d'une grille d'évaluation aboutissant également à une deuxième note.

L'entretien dure 20 minutes.

Il est réalisé par un responsable de la direction de l'école, et d'un professeur et/ou un professionnel du BTP.

Un candidat postulant simultanément en formation FISE et FISA sera convoqué à un unique entretien

➤ Epreuves écrites : Phase n°2 d'admission

Règlement des épreuves écrites du concours d'entrée troisième année par apprentissage

La présentation et la clarté de la rédaction interviennent largement dans la notation.

Aucun document autorisé.

Aucune calculatrice autorisée

• Epreuve de Français

L'épreuve de Français est une dissertation sur un sujet à caractère philosophique ou sociétal.

Elle évalue la qualité du raisonnement, la maîtrise de l'orthographe et de la langue.

Durée de l'épreuve: 1h (ou 1h20 pour les candidats justifiant d'un tiers temps).

• Epreuve de Résistance des Matériaux

L'épreuve de RDM est constituée d'exercices de base de niveau BAC+1

Elle évalue la maîtrise des concepts élémentaires de structures et l'aptitude à mener des calculs

Durée de l'épreuve: 1h15 (ou 1h40 pour les candidats justifiant d'un tiers temps).

Les annales du concours ne sont pas diffusées. Aucun sujet type n'est disponible préalablement.

Chaque candidat est alors classé suivant la moyenne obtenue des quatre notes.

La barre d'admission est fixée par le directeur en accord avec le directeur des études.

Chaque année, l'école précise le nombre (entre 23 et 25) d'apprentis constituant la future promotion.

Les x premiers admis présentant un dossier d'apprentissage complet et signé forment la promotion entrante